

Lycée Ste-Croix & N.-Dame DOA HANNUT.

# PROJETS & ORGANIGRAMMES

2018-2019



LE TRIPTYQUE DU PREMIER DEGRÉ

Tableau 1.

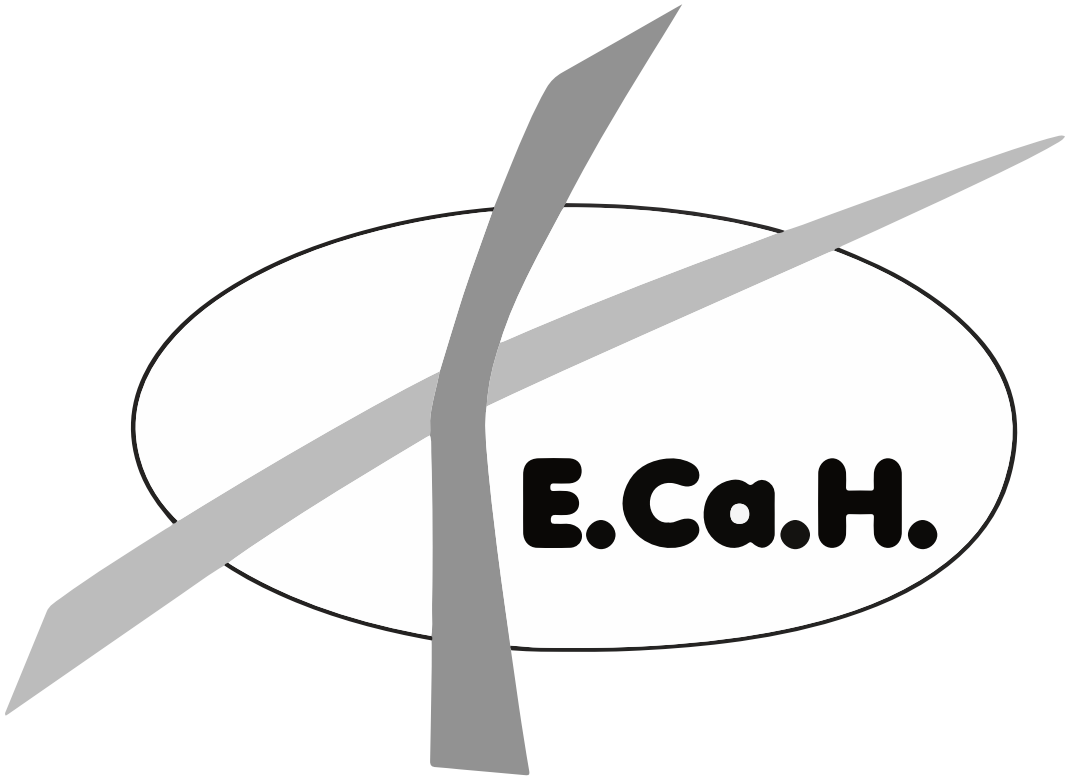
Lycée Ste-Croix & N.-Dame DOA

Av. Paul Brien 4 · 4280 HANNUT. · Tél. 019 519 500

e-mail : [saintecroix@lyceehannut.be](mailto:saintecroix@lyceehannut.be) · site : [//www.lyceehannut.be](http://www.lyceehannut.be)

# PROJETS & ORGANIGRAMMES

2018-2019



LE TRIPTYQUE DU PREMIER DEGRÉ

Tableau 1.

# TABLE DES MATIÈRES

La question est moins  
de se demander quel monde  
nous allons laisser à nos enfants  
que de savoir quels enfants  
nous allons laisser à notre monde.

I.- Le <u>Projet éducatif.</u>	Page 3.
II.- Le <u>Projet pédagogique.</u>	Page 6.
III.- Le <u>Projet d'établissement.</u>	Page 9.
IV.- L'organigramme du Pouvoir organisateur.	Page 11.
V.- L'organigramme du Lycée <u>Ste-Croix &amp; N.-Dame DOA.</u>	Page 12.

Les apprentissages ne peuvent être intégrés  
que lorsque l'apprenant est en désir de savoir.  
Son intérêt est le moteur de son implication.  
Tout se joue autour de ces mots :  
l'intérêt de l'enfant et notre propre motivation à enseigner.  
l'intérêt de l'enfant et le nôtre sont intimement liés.

L. Poliquin.

# LE PROJET ÉDUCATIF E.C.A.H.:

10 Paroles de vie pour nos écoles (version abrégée).

## 1. l'amour est don.

**«Tu es ma fille bien-aimée, tu es mon fils bien-aimé; en toi, je mets tout mon amour.»**  
D'après Mt 3,13

Ou le don d'amour d'un Père plein de tendresse qui attend le retour de son fils pourtant prodigue et l'accueille à bras ouverts...

**Cette parole nous appelle et nous interpelle, nous qui sommes élèves, parents et membres de la communauté éducative: de quelle attention bienveillante, de quel accueil, de quelle écoute faisons-nous don à nos sœurs et frères en humanité? (...)**

## 2. les personnes d'abord.

**«Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat.»**  
Lc 6,1

Ou ce geste de bonté du Samaritain, «remué jusqu'aux entrailles» par le sort de son malheureux prochain, avant toute autre considération...

**Cette parole nous pose questions: (...) nous enfermerons-nous dans un conformisme étroit ou une gestion technicienne, quand éduquer implique humanité, souci du bien d'autrui, esprit d'ouverture et de tolérance, créativité, générosité, respect et dialogue? (...)**

## 3. Nul n'est condamné à jamais.

**«Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le Paradis.»**  
Lc 23,42

Ou quand Jésus sauve, relève et donne un nouveau départ à la femme adultère que la haine et les grands principes de certains vouaient à la mort...

**Cette parole nous interroge: (...) serons-nous-passeurs de lumière? (...)**

#### 4. L'attention au plus fragile.

**«La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue pierre d'angle.»**

**Mc 12,10**

Tel ce bon pasteur, inquiet de retrouver sa brebis perdue, quand toutes les autres sont rentrées au bercail...

**Cette parole nous provoque: (...) mesurons-nous l'impact revêtu par un regard bienveillant, une parole attentionnée, un léger coup de pouce? (...)**

#### 5. Des talents à fructifier.

**«Celui qui avait reçu cinq talents s'avança et présenta cinq autres talents.»**

**Mat. 25,20**

Comme ce maître de domaine, qui ne se croit pas indispensable, qui place sa confiance dans ses employés et leurs potentialités, qui reconnaît leurs mérites...

**Cette parole nous déconcerte: (...) comment œuvrer en profondeur pour persuader chacun de ses talents, pour déceler et activer le meilleur, pour révéler des potentialités parfois insoupçonnées, des dons cachés, des trésors enfouis?**

#### 6. Le service et non point le pouvoir.

**«Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir.»**

**Mt 20,28**

Ou comme ceux-là qui œuvrent en serviteurs simples et ordinaires, qui font ce qu'il leur revient de faire, tâches ingrates comprises, sans attendre autre retour que la satisfaction de leur devoir accompli...

**Cette parole nous bouscule: considérons-nous l'acquisition de connaissances et de compétences comme un vecteur de pouvoir et d'avoir? Ou pensons-nous que tous les apprentissages doivent être mis au service d'un idéal de fraternité? (...)**

#### 7. Semer, semer, semer.

**«Il en va du Royaume des cieux comme d'un homme qui a semé du bon grain dans son champ.»**

**Mt 13,24**

Tel le semeur, au geste généreux et confiant...

**Cette parole nous invite: (...) comment œuvrer avec courage sans percevoir le résultat immédiat de notre travail?**

## 8. Eduquer plutôt que juger.

**«Cessez de juger sur l'apparence. Jugez avec équité».**

**Jn 7,24**

A l'exemple de celui qui ne s'acharne pas à dénoncer le fétu de paille dans l'œil de son frère quand une poutre pourrait entraver son propre regard...

**Cette parole résonne en nous: si nous sommes persuadés que «l'homme est meilleur que l'homme», qu'il y a en chacun une part de lumière qui ne demande qu'à être révélée, saurons-nous nous débarrasser de nos a-priori, de nos représentations figées, de nos idées toutes faites et de nos jugements péremptoires? (...)**

## 9. Le respect de la vie.

**«Je suis venu pour qu'ils aient la vie en abondance».**

**Jn 10,10**

Comme François d'Assise, s'émerveillant de la création et s'entretenant avec les oiseaux, libre de sa présence à toute forme de vie...

**Cette parole nous place devant un choix: nous attacherons-nous à promouvoir une culture de la vie? (...)**

## 10. Être présent au monde d'aujourd'hui.

**«Confiance! C'est moi; n'ayez pas peur!».**

**Mc 6,50**

Comme le sel qui donne goût à la vie, comme la lumière à tenir à l'écart du boisseau...

**Cette parole ébranle notre confort et nos certitudes: (...) moi-même, ici et maintenant, appelé à être ce grain de sel qui, en toute rencontre et situation, donne saveur incomparable.**

NB. La version intégrale de ce Projet comprend des illustrations qui se prêtent à des prolongements pédagogiques pour les plus petits, ainsi que des textes qui suscitent réflexions à l'intention des plus grands. Cette version est disponible sur simple requête.

"Personnellement, je suis tout disposé à m'instruire;  
mais j'ai horreur qu'on m'enseigne."

Sir W. Churchill.

# LE PROJET PÉDAGOGIQUE



## SOMMAIRE

- |   |         |
|---|---------|
| 1. La raison d'être du <u>Projet pédagogique</u> .  | Page 6. |
| 2. Les six axes du <u>Projet</u> pour une pédagogie | Page 7. |
| a. active;  |         |
| b. globale;   |         |
| c. motivante;                                       |         |
| d. participative;                                   |         |
| e. différenciée;                                    |         |
| f. ouverte au monde.                                |         |
| 3. Conclusion.                                      | Page 8. |

## 1. La raison d'être du Projet pédagogique.

Notre Projet pédagogique a pour but d'atteindre les objectifs exprimés dans notre Projet d'éducation, en référence à la «Mission de l'école chrétienne» définie par l'Enseignement catholique.

Il vise également à rencontrer les objectifs généraux de l'enseignement secondaire exposés dans l'article 6 du Décret «Missions» du 24 juillet 1997:

- *promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;*
- *amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;*
- *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;*
- *assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

Le Projet s'articule, sans hiérarchie d'ordre, sur les 6 axes définis plus avant.

## 2. Les six axes du Projet pédagogique.

### a. Une pédagogie active:

elle favorise un processus d'apprentissage dans lequel l'élève est acteur et non spectateur. L'élève ne reçoit pas seulement un enseignement: il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage. L'école doit être attentive à favoriser l'autonomie, à développer l'esprit critique et le jugement de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, bénéficie des échanges avec les autres, s'auto-évalue.

### b. Une pédagogie globale:

l'école doit considérer l'élève dans sa globalité: avec sa tête, mais aussi son corps et son coeur. Elle ne peut se centrer exclusivement sur la formation de l'esprit, mais doit s'adresser à la personnalité tout entière de l'élève. Elle permet à chacun(e) de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions : physiques, sociales, affectives, esthétiques, intellectuelles, spirituelles et religieuses. En même temps, elle a la volonté de conduire chaque élève à un niveau optimal de compétences.

### c. Une pédagogie motivante:

pour motiver et stimuler, il convient de (re)placer les apprentissages dans des situations qui permettent de leur donner un sens. Il s'agit donc d'axer la pratique pédagogique sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être qui trouvent tout leur sens dans les réalités d'aujourd'hui: économiques, sociales, culturelles, technologiques... Ainsi les jeunes seront-ils encouragés à construire progressivement leur projet personnel et professionnel pour leur permettre de s'intégrer avec discernement dans une société en mutation.

### d. Une pédagogie participative:

celle-ci ne peut se concevoir sans que l'élève et l'enseignant soient partenaires de l'apprentissage dans les choix, l'organisation, la réalisation et l'évaluation des différentes activités. Elle est fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communion et l'autonomie. Elle s'appuie sur des pratiques démocratiques réelles, dans le respect de règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées.



e. Une pédagogie différenciée:

elle reconnaît le caractère hétérogène des classes ou des groupes d'élèves et la singularité de chacun(e): différences d'âge, de niveau, d'origine socioculturelle... Elle accepte des rythmes adaptés d'évolution, permet à chacun(e) de s'épanouir au mieux de ses capacités propres, sans perdre de vue l'acquisition des compétences requises. Cette pédagogie tient donc compte des profils scolaires et des rythmes d'apprentissage différents. Elle assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement en variant les situations d'apprentissage. Dans une volonté d'ouverture, elle respecte les particularités culturelles et philosophiques. Elle offre à chacun(e) la liberté de construire sa relation avec Dieu selon son cheminement personnel.

f. Une pédagogie ouverte au monde:

pour préparer les jeunes à prendre une place active dans la société, l'école assume la responsabilité de les ouvrir au monde extérieur en les sensibilisant

- à l'actualité;
- à notre patrimoine culturel et à la découverte d'autres cultures;
- aux réalités économiques, sociales et technologiques;
- à la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent;
- aux pratiques démocratiques;
- à l'environnement, avec le souci de sa protection;
- aux dimensions régionale, européenne et mondiale.

### 3. Conclusion.

Les principes pédagogiques énoncés ci-dessus ne sont pas exhaustifs, mais ils constituent un cadre de réflexion pour notre école. Ce Projet de communauté ne pourra se réaliser que grâce à une équipe éducative soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et désireuse de rencontrer les jeunes avec leurs attentes, leurs difficultés et leurs projets. Il ne restera d'actualité que par un travail de concertation et d'ajustement permanent entre tous les membres de la Communauté scolaire.

Ne demande pas ton chemin à quelqu'un qui le connaît:  
tu risquerais de ne point t'égarer. Proverbe chinois.

# LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT.

# 3

## SOMMAIRE

- |  |          |
|--|----------|
| 1. Note liminaire.                                       | Page 9.  |
| 2. Table des matières du <u>Projet d'établissement</u> . | Page 10. |

### 1. Note liminaire.

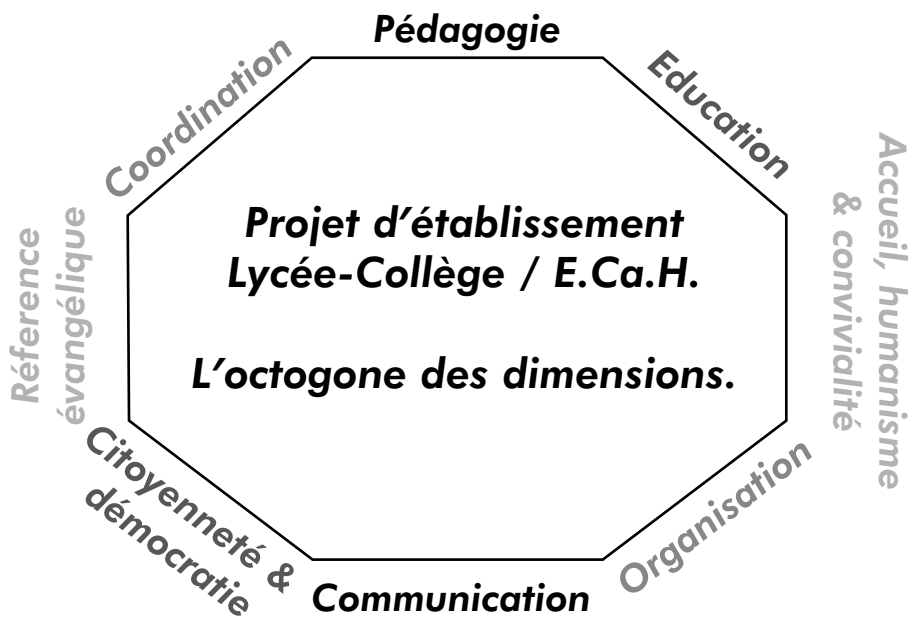
Le «Projet d'établissement» émane des travaux du Conseil de participation: ce «parlement» de l'école réunit des représentants du Pouvoir organisateur, des professeurs, des parents, des élèves et des personnalités extérieures de référence. Il permet l'échange (parfois la confrontation) des points de vue, le partage des opinions, l'écoute des diverses sensibilités qui font la richesse et la complexité d'une communauté scolaire.

Bien plus qu'un lieu de rencontre et de débat, le Conseil de participation se veut un fédérateur d'énergies, une force de propositions, un moteur d'idées et d'initiatives pour une école toujours vivifiée. Aussi lui est-il revenu d'élaborer le Projet d'établissement n°5 pour la législature 15-18 sur base de la version précédente revue dans sa présentation pour une meilleure lisibilité des indicateurs permettant l'évaluation des objectifs poursuivis. Le document adopté alors aborde des aspects spécifiques au Lycée, mais aussi des dimensions partagées avec le Collège D2/3, car les deux écoles E.Ca.H. du secondaire tiennent à s'appuyer sur un texte de référence commun sur les grands principes, par souci de cohérence éducative et pédagogique, ce qui n'exclut pas des différences dans les moyens mis en place. Le moment est donc venu pour les CP de mettre en chantier la 6<sup>me</sup> édition de leur Projet d'établissement pour la législature 19-22, dans son articulation avec le Plan de pilotage que nos écoles E.Ca.H. sont invitées à élaborer dès septembre 19: soit un vaste et rafraîchissant forum de réflexions, d'échanges et de propositions pour dessiner nos communautés scolaires de demain.

Pour l'heure, on se limitera, dans le présent opuscule, à produire la charpente du Projet lycéen n° 5 et les dimensions qu'il visite. C'eût été faire montre de pesanteur que d'en publier ici l'intégralité. Toute personne intéressée pourra se procurer ledit document sur simple demande au secrétariat de l'école.

## 2. Table des matières du Projet d'établissement.

**Projet d'établissement n°5 2015-2018,**  
version telle qu'elle ressort des séances de réflexion  
du Conseil de participation du Lycée,  
fondée sur une relecture attentive du Projet précédent,  
et initiant une mise à jour & une mise en forme revisitée  
pour une meilleure lisibilité et une évaluation facilitée.



### **Propos liminaire.**

Nos écoles offrant un profil pluridimensionnel, a été reconduite une architecture thématique «octogonale» (parce qu'elle visite huit «dimensions»); celles-ci énoncent de grands principes certes, mais qu'il s'agit de traduire concrètement dans le vécu scolaire quotidien par des actions tangibles & observables selon des indicateurs précis. C'est pourquoi l'on n'a pas hésité à mentionner nombre d'actions concrètes qu'entendent mener nos écoles... pour le respect desdits grands principes; ce sera aussi pour le Conseil de participation, lors de sa réunion de clôture de l'année p.ex., un outil de référence approprié pour établir facilement une évaluation de la portée de son Projet d'établissement sur le terrain et le terreau de nos écoles.

# l'organigramme du Pouvoir organisateur.



Un seul et unique Pouvoir organisateur assume la responsabilité de toutes les écoles de l'enseignement catholique de l'entité hannutoise. Ci-dessous ses coordonnées:

- dénomination:	<b>Enseignement Catholique de Hannut asbl</b> [en abrégé: E.Ca.H. asbl]
- siège social:	rue de Crehen 1 4280 Hannut
- présidence du C.A.:	Patrick Bonte

Ses deux sections:

A)	
- dénomination:	<b>Section Enseignement fondamental</b>
- présidence/section :	Michel Dokens
- trois écoles:	- <u>Ecole primaire Sainte-Croix</u> Rue de Crehen 1 4280 Hannut Dir.: Pierre Toppet
	- <u>Ecole primaire St-Coeur de Marie</u> Rue de l'Aîte 1 4280 Hannut Dir.: Anick Triffaux
	- <u>Ecole fondamentale N.-Dame</u> Rue Z. Gramme 50 4280 Hannut Dir.: Catherine Poncin
B)	
- dénomination:	<b>Section Enseignement secondaire</b>
- présidence/section :	Jean-Marie Closset
- deux écoles:	- Lycée <u>Sainte-Croix &amp; Notre-Dame</u> DOA Avenue Paul Brien 4 4280 Hannut Dir.: Bernard Doyen & J.-Michel Dejonghe
	- Collège <u>Sainte-Croix &amp; Notre-Dame</u> D2/D3 Rue de Crehen 1 4280 Hannut Dir.: Patrick Carlier & Flory Vanstapel

## SOMMAIRE

1. Les coordonnées générales.	Page 12.
2. Le personnel d'encadrement.	Page 12.
3. Le personnel enseignant.	Page 13.
4. Le personnel du Centre PMS.	Page 16.
5. Le soutien logopédique.	Page 16.
6. Le personnel d'entretien.	Page 16.

### 1. Les coordonnées générales.

L'établissement scolaire susmentionné est

- reconnu et subventionné par la FWB matricule 02 64 136 007 05 FASE 2397.
- affilié à la FESEC (Fédération des Ecoles Secondaires de l'Enseignement Catholique).
- intégré au CES 13 (Centre d'Enseignement Secondaire) «Hesbaye - Meuse - Condroz».
- repris dans la Zone 3 (affectations et réaffectations).
- placé sous la responsabilité du P.O. E.Ca.H. Enseignement Catholique de Hannut asbl

Il compte les organes de gestion et de concertation suivants:

- a. le Conseil d'entreprise (CE)
- b. le Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT)
- c. le Conseil d'école
- d. le Conseil de participation
- e. deux délégations syndicales (CSC-Enseign. et APPEL)
- f. l'Assemblée des personnels (2x/an)
- g. l'Association des parents
- h. le Conseil des élèves

## 2. le personnel d'encadrement.

Outre les multiples tâches d'éducation et de surveillance, de permanence, d'intendance, d'assistance, d'urgence et de circonstances, chaque membre de l'encadrement assume une responsabilité déterminée. Ci-après leur liste, avec les coordonnées professionnelles de contact.

Doyen Bernard:	directeur du Premier Degré, référent pour les 2mes. 019/ 519.501	b.doyen.dir@lyceehannut.be
Dejonghe Jean-Michel:	directeur adjoint, référent pour les 1res. 019/ 519.503	jm.dejonghe.diradj@lyceehannut.be
Bully Patrick:	secrétaire de direction. 019/ 519.502	p.bully.sec@lyceehannut.be
Kevers Nathalie:	assistante au secrétariat.	
Lefèvre Stéphanie:	économiste-comptable. 019/ 519.504	s.lefevre.eco@lyceehannut.be
Paquay Eddy:	éducateur responsable de l'assiduité scolaire. 019/ 519.507	e.paquay.edu@lyceehannut.be
Georis Laurent:	éducateur référent pour les 2mes.	
Bolly Romain:	éducateur référent pour les 1res.	
Lejeune Yvon:	éducateur 1/2 temps.	
Krüger Laetitia:	responsable des dossiers "élèves" et de l'accueil. 019/ 519.500	l.kruger.acc@lyceehannut.be
Vandormael Pierre:	responsable de la pastorale au Premier Degré.	
Dejeneffe Jean-Paul:	responsable du CCM et du parc informatique 019/519.505	deje@lyceehannut.be

## 3. le personnel enseignant.

[Dans l'état des informations au 1-8-18 : certains noms de professeurs n'apparaissent donc pas dans les listes ci-dessous, parce que temporaires, intérimaires, nouveaux venus ou postes non encore pourvus.]

[N.B. Pour tout contact souhaité avec un professeur (entretien téléphonique ou

rencontre sur le site), veuillez passer par l'«Accueil au 019/519.500, qui transmettra la sollicitation à la personne requise, laquelle prendra contact à partir de l'école et en temps scolaire ouvrable.]

a. Les professeurs de français

Alban Nathalie	Gurny Anne-Françoise
Bogaert Anne-Sophie	Lombard Sarah
Crahay Valérie	Marchal Isabelle
Dejeneffe Jean-Paul	Maréchal Denis
Dullaers Célia	Nuellens Catherine
Goossens Alexandra	Vilken Marie-Christine

b. Les professeurs de mathématiques / sciences.

Delleure Fabienne	Laroche Emilie
Delvaux Delphine	Lonniaux Guillaume
Demarteau Stéphanie	Meys Marius
Dumont Sophie	Powroznik Brigitte
Hella Kevin	Raskynx Valérie
Jajak Evelyne	Ternier Nicole
	Vanbellingen Philippe

c. Les professeurs de langues modernes.

Delarbre Anne	Querelle Eric
Dedobbeleer Fernande	Van Humbeeck Ingrid
Mangon Michèle	Walgraffe Ingrid

d. Les professeurs d'étude du milieu.

Delleuse Corinne	Médart Emilie
Duchesne-Thirion Géraldine	Pinte Jean-Michel
Gilles Morgane	Siquet Emmanuel
Hendrickx Rony	Vilken Marie-Christine
Joie Julie	

e. Les professeurs de religion.

Goossens Alexandra  
Lazzarini Laetitia

Noël Florence  
Pachikian Laurence  
Vandormael Pierre

f. Les professeurs de langues anciennes.

Morhet Aurore  
Quoilin Christine

Pinet Amandine

g. Les professeurs de socio-économie et informatique.

Atanassoff Katarina  
Bastin Anne-Cécile  
Dejeneffe Jean-Paul

Derwael Geneviève  
Nyssen David

h. Les professeurs de vie quotidienne/cuisine et services sociaux.

Detroz Bernadette

i. Les professeurs des éducations artistique et technologique.

Bolmain Olivier  
Goemans Caroline

Leriché Martine  
Velishkevich Irina

j. Les professeurs d'éducation physique.

Bénats Christophe  
Brasseur Valérie

Dupont Stéphane  
Gonzalez Julie



## 4. Le personnel du Centre P.M.S.

Le Centre psycho-médico-social se tient à la disposition des parents et des élèves au cours de l'année et particulièrement aux étapes importantes, comme le passage du fondamental au secondaire ou encore le choix d'orientation scolaire et professionnelle.

Une guidance est assurée par les Conseillères Bénédicte Martin et Anne Grandjean. Cette guidance vise à dépister, prévenir, diminuer ou supprimer les obstacles à l'épanouissement de la personnalité de l'adolescent(e).

Sur le site du Lycée, une permanence PMS est assurée deux demi-journées par semaine. Pour tout complément d'info, contacter l'«Accueil» (L. Krüger 019/519.500).

Outre la permanence, il est possible de les contacter (sauf du 15-7 au 15-8)  
au Centre PMS Libre 3

Rue Joseph Wauters 41A  
4300 Waremmes  
T. 019/ 67.78.64

## 5. Le soutien logopédique.

Suzanne De Schrevel assure ce soutien logopédique. Sa journée de présence au DOA-Lycée est le vendredi. Sa mission consiste à diagnostiquer les difficultés d'apprentissage rencontrées par certains (et tout particulièrement, les élèves à besoins spécifiques EBS), ainsi qu'à mettre en place, en concertation & synergie avec l'équipe éducative et les parents, les mesures qui permettent une scolarité la plus constructive possible. S'adresser svp à l'«Accueil» (019/ 519.500) pour tout contact souhaité avec elle.

## 6. Le personnel d'entretien.

Anne Beyer, Michaël Ceulemans et Isabelle Grégoire assurent maintenance et entretien de l'infrastructure des bâtiments du site Lycée.

La gestion globale du personnel ouvrier et d'entretien de E.Ca.H. échoit à Michaël Valkeners, responsable technique et logistique, secondé pour la partie administrative par Stéphanie Lefèvre, économe DOA et responsable comptable E.Ca.H. L'organisation et la supervision du travail sur le site incombent à l'équipe de direction du Lycée.

